Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1510

Artikel: Toxicomanie : l'opium des peuples
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008501

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'opium des peuples

«La toxicomanie n'est pas un problème mais une solution». C'est le titre d'un article de Michel Thévoz, historien de l'art, paru dans *24 Heures*. C'est l'occasion d'un examen critique d'une pensée provocatrice.

Michel Thévoz écrit que la toxicomanie «compense des inconvénients mineurs par l'avantage majeur de neutraliser l'esprit critique ». Elle est plutôt une solution qu'un problème. La société, son inconscient collectif, « prescrit à ceux qui pourraient la menacer un modèle de déviance défaitiste». La toxicomanie assurerait ainsi le fonctionnement optimal de la société. Elle serait «un moyen de gouvernement ». Elle paierait sa survie au prix de la capitulation de quelques individus réticents. La toxicomanie deviendrait enfin le pléonasme de l'opium du peuple. Certes, l'enjeu n'est plus seulement spirituel, voire politique, mais économique.

S'il y a du cynisme, il est du côté des pouvoirs publics, non pas de l'inconscient

Le mal absolu

Le marché de la drogue, selon Michel Thévoz, «représente le libéralisme absolu». Car «la loi de l'offre et de la demande y joue sans aucune limitation».

Il ajoute que «ce trafic sans frontières préfigure ce que sera la mondialisation» contaminant la totalité des activités humaines. L'action policière ne serait plus qu'une façon d'en «régler le débit ».

Cependant, le marché de la drogue est l'exact contraire d'un champ de transactions libre et concurrentiel. Il se joue du libéralisme en verrouillant ses canaux de diffusion et de distribution, à l'image du protectionnisme d'Etat encore en vogue malgré l'OMC. Des groupes, des sociétés, voire des individus, se partagent de façon exclusive la production et les filières de transmission des marchandises. Sur place, les toxicomanes sont doublement dépendants : vis-à-vis de leur fournisseur et des substances. Sans choix, ils s'approvisionnent toujours à la même source : amalgame de dealers à la solde d'un seul grossiste. S'il y a de la concurrence, elle débouche sur l'affrontement, jusqu'à l'élimination de l'adversaire. Le prix élevé des drogues est le signe de l'absence d'une véritable dialectique de l'offre et de la demande. Ses variations sont le résultat de la mainmise des trafiquants qui ajustent à loisir les flux et la disponibilité des produits au nom de priorités étrangères aux lois de l'économie libérale : ordre public, conflits internationaux, luttes intestines, etc.

Si le libéralisme est synonyme de déréglementation, suivant une vulgate à la mode, l'analyse de Michel Thévoz est justifiée. Si, par contre, il est l'instigateur d'échanges ouverts, pluriels, normalisés et soumis au contrôle d'instances indépendantes, alors il se trompe de cible. Car le commerce de la drogue n'est pas un marché libéral. Il y a bien de la demande et de l'offre, mais au lieu d'être multiples, elles sont univoques et monopolisées : une seule demande pour une seule offre. De plus, l'offre exerce une pression liberticide sur la demande dont elle manipule l'expression et la satisfaction.

Légaliser ou libéraliser?

Michel Thévoz fait l'hypothèse que la résistance à la dépénalisation des stupéfiants sert la volonté de puissance du néolibéralisme. Car elle «porterait atteinte à ce qui a la valeur d'un modèle». Pourtant, il est peu probable qu'un trafic aussi instable, sommaire et inflexible inspire une doctrine désormais bien établie, triomphante, voire hégémonique. La légalisation des marchés responsables d'autres dépendances – l'alcoolisme, le tabagisme ou les jeux de hasard – montre qu'il est préférable d'opérer sur un terrain balisé par l'Etat, à l'abri derrière ses lois. Les gains n'en sont pas moins considérables. Tandis que l'emprise sur l'esprit critique est tout aussi résolue et assourdissante. Et le libéralisme est sain et sauf.

Le sens de cette réticence, en deçà des tergiversations d'ordre éthique, pourrait s'expliquer en revanche par la taille réduite du marché des toxicomanies. En Suisse, on comptait, en 1997, 0,6% de consommateurs de drogues dites dures face à 32,7% de fumeurs, 17,1% de buveurs d'alcool au moins une fois par jour et 10,4% plusieurs fois par semaine. Ces chiffres, sans minimiser la souffrance et la déchéance des personnes dépendantes, accusent la disproportion entre le volume réel des phénomènes et leur impact à la fois médiatique, politique et imaginaire. Bouc émissaire des angoisses populaires, des affrontements idéologiques, des politiques de sécurité et de santé, des chocs journalistiques, la toxicomanie est insignifiante du point de vue économique.

Sans déranger la psychanalyse, « les grandes décisions, c'est [...] l'inconscient qui les prend», c'est sa rentabilité incertaine qui façonne le refus de l'Etat d'en légaliser le commerce, non pas sa défense de la libéralisation. Les effets collatéraux sont impondérables comparés aux profits attendus, trop marginaux. S'il y a du cynisme, comme le prétend Michel Thévoz, il est du côté des pouvoirs publics, non pas de l'inconscient.

Non, la toxicomanie reste un problème. Une énigme qui déroute la rationalité et qui s'écarte des constructions sociologiques agitant le complot et l'apocalypse. *md*

Sources : *24 Heures*, 6 mars 2002 ; *Annuaire statistique de Suisse*, 2001, p.633.